



Depuis le précédent bulletin, les conditions climatiques sont très estivales pour notre région. Des vigilances et alertes sécheresse sont émises pour certains secteurs par les préfetures.



Animatrice référente
Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante
Marielle SUIRE
Chambres d'agriculture
de Normandie
02 35 59 47 50
marielle.suire@normandie.chambagri.fr

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président des Chambres
d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

A consulter sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action de la Stratégie Écophyto 2030
pilotee par les ministères chargés de
l'Agriculture, de l'Environnement, de
la Santé et de la Recherche, avec le
soutien financier de l'Office Français
de la Biodiversité

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



Avec le soutien financier de



**L'essentiel
de la
semaine**

Globalement, bon état sanitaire des cultures.

POIREAU : le risque thrips reste important en poireaux précoces et pépinières.

CHOU : présence de pontes et/ou de jeunes chenilles de piérides et de noctuelles.

SALADE : surveillez attentivement la présence de chenilles.

SOMMAIRE :

TOUTE CULTURE :	1
BETTERAVE ROUGE :	2
CAROTTE - CELERI :	3
CHOU - NAVET :	6
OIGNON :	9
POIREAU :	11
SALADE :	14
Popillia japonica (Scarabée japonais) détecté en Provence-Alpes-Côte d'Azur	17
LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :	18
LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !	18

TOUTE CULTURE :

Avec les conditions climatiques exceptionnelles, des dégâts sont observés



Coup soleil sur céleri, mauvaise reprise des salades, pb de levée en carotte et betterave rouge

BETTERAVE ROUGE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Mt St Michel	1 parcelle	6 feuilles à début grossissement
14		2 parcelles	
27-76		2 parcelles	

Avec les conditions climatiques enregistrées, des re-semis sont nécessaires dans certaines parcelles du réseau.

Pucerons verts et noirs :

Observations :

Comme depuis plusieurs bulletins, aucun puceron n'a été observé dans les parcelles du réseau. Des coccinelles adultes sont observées dans une parcelle.

Seuil indicatif de risque :

Au-delà du stade 8 feuilles, le stade sensible est dépassé.

Le puceron noir, bien que provoquant des crispations de feuilles, est moins nuisible (risque virose moindre), le seuil de 50% de plantes porteuses est rarement atteint.

Evolution du risque :

Au vu de l'absence de pucerons dans les parcelles du réseau, le **risque reste faible**. Observez la présence et l'action de la faune auxiliaire.

Charançon *Lixus juncii*

Observations :

Aucun charançon, ni aucune piqûre n'ont été notés dans les parcelles du réseau normand

En région Centre, des larves de *Lixus* sont signalées depuis deux semaines dans des parcelles semées au mois de mars et début avril [Bulletin n°10 \(08/07/2026\)](#).

Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures de betteraves.

Pour en savoir plus : <https://www.itbfr.org/publications/fiches-bioagresseurs/le-charancon-lixus-juncii>

Ce charançon s'attaque également aux blettes où les piqûres de ponte sont plus faciles à voir.

Evolution du risque :

Surveillez vos parcelles, la période de ponte est toujours en cours. Observez attentivement vos parcelles situées dans l'Eure, le **risque reste important** dans ce secteur.

Cercosporiose

Observations :

Il n'est pas observé de nouveau développement de la maladie dans les parcelles du réseau.

Nuisibilité :

La propagation de la maladie peut être rapide et passer de quelques feuilles tachées à un feuillage en grande partie brûlé. La nécrose des feuilles engendre la diminution de la photosynthèse et peut impacter la quantité et la qualité des récoltes.

Evolution du risque :

Le temps sec annoncé limite son développement, le **risque est faible**.

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

Département	Bassin	Carotte	Céleri rave	Céleri branche	Stade
76-27		1	3	/	
14		2	3	/	Céleri rave : 6 à début grossissement
50	Val de Saire	4	/	3	Céleri branche : croissance foliaire
	Surtainville	2	2	/	Carotte : 3 feuilles à grossissement
	Créances	5	/	/	
	Mt St Michel	5	3	/	

Dans certaines parcelles, le fort ensoleillement brûle des jeunes plantules de carotte, le feuillage des céleris grille et la croissance des carottes en cours de grossissement peut se bloquer. Des re-semis sont nécessaires dans certaines parcelles du réseau.



Levée clairsemée de carotte



Carottes en cours de grossissement

Puceron :**Observations :**

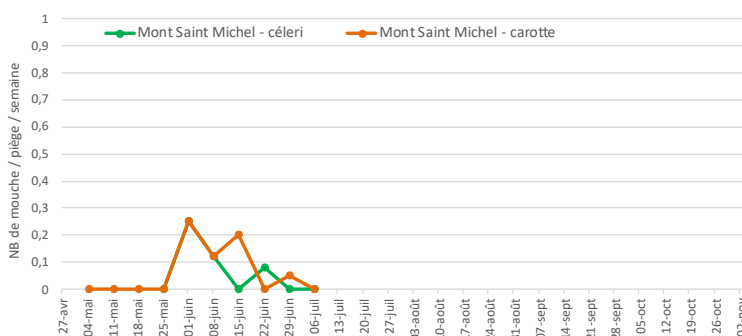
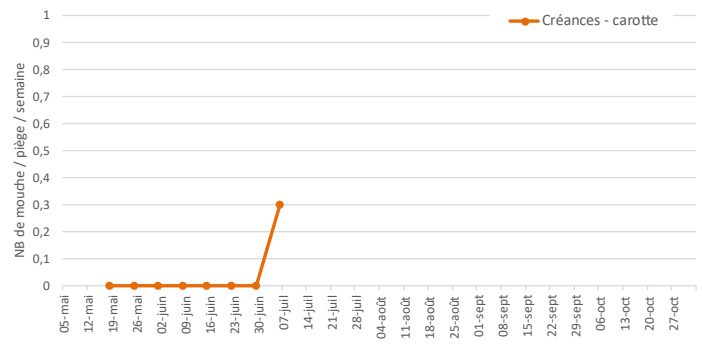
Aucun puceron dans les parcelles du réseau.

Seuil indicatif de risque :

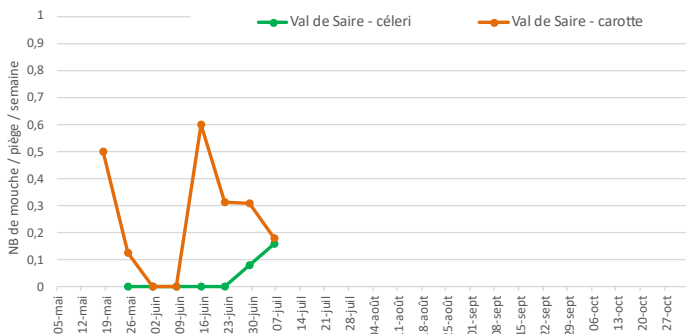
Carotte : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.

Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.

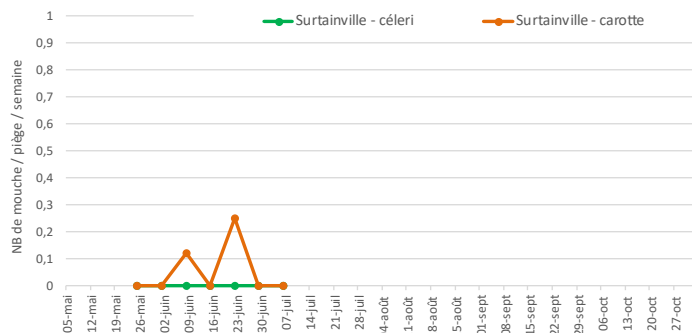
Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonies d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :Au vu de l'absence de pucerons dans les parcelles du réseau, le **risque est nul**. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.**Mouche de la carotte :****Piégeage :**Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2026Evolution des captures de mouche de la carotte
Créances - 2026

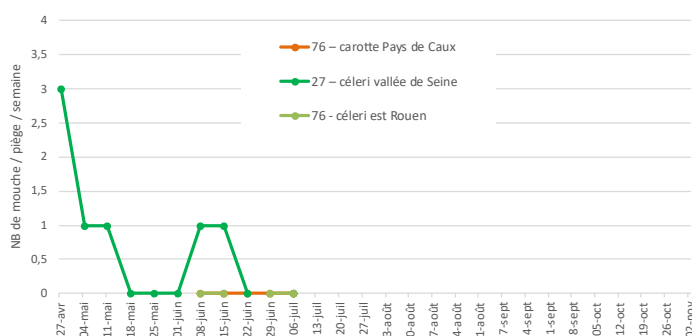
Evolution des captures de mouche de la carotte
Val de Saire- 2026



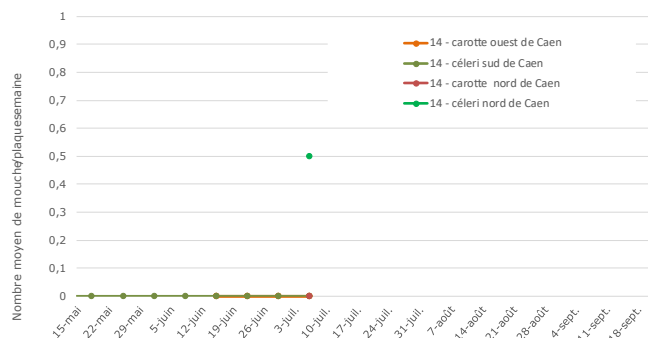
Evolution des captures de mouche de la carotte
Surtainville- 2026



Evolution des captures de mouche de la carotte
Seine-Maritime/Eure- 2026



Evolution des captures de mouche de la carotte
Calvados - 2026



Le nombre de mouches piégées par semaine reste très faible.

Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d’Apiacées.
 Pour en savoir plus : <https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3>

Evolution du risque :

Evolution à suivre avec les prochains relevés. Le vol est très faible sur l’ensemble des secteurs.

- Il n’y a pas de vol de mouche de la carotte lorsque les températures sont supérieures à 25 °C. En revanche, le retour à des températures plus clémentes pourra leur être favorable.
- Les températures chaudes (température supérieure à 22 °C) provoquent une estivation des pupes (dit « quiescence ») qui a pour conséquence de décaler les émergences et permettre aux pupes d’attendre des températures plus favorables à leur développement.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

La pose et le maintien d’un voile anti-insectes est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d’Apiacées.

Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L’éloignement de parcelles implantées en carotte l’année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :

Piégeage :

Nb mouche/piège/semaine	Sem 18	Sem 19	Sem 20	Sem 21	Sem 22	Sem 23	Sem 24	Sem 25	Sem 26	Sem 27	Sem 28
Seine-Maritime	/	/	/	/	/	/	0	0	/	/	/
Vallée de Seine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Calvados	/	/	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Val de Saire	/	/	/	0	0	0,56	0,5	0,5	0,3	0,5	0,08
Surtainville	/	/	/	0	0	0,5	0	0	0,75	0,5	0,25
Mont Saint Michel	/	/	/	0	0	0	0	0,2	0	0	0

Les captures sont faibles et en recul dans le nord Cotentin.

Observation :

Dans le val de Saire, la présence de galeries sur le feuillage reste stable et est notée sur 12 à 20% des céleris branche.

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

L'activité de cette mouche est en recul dans le nord Cotentin. Evolution à suivre en fonction des piégeages.

Gestion du risque :

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Alternaria :

Observations :

Des premiers symptômes de cette maladie sont notés dans 2 parcelles de carotte du val de Saire.

Evolution du risque :

Les températures estivales combinées à de l'irrigation sont très favorables au développement de cette maladie. Le risque est **présent en cas d'irrigation** sinon, pas de risque. Evolution à suivre. L'irrigation est un facteur favorisant.

Septoriose :

Observations :

Des premières taches de septoriose sont notées dans une parcelle du Calvados sur 4 % des plantes.

Élément de biologie :

Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides prolongées dans une plage de température très large (8 à 28°C), les conditions optimales se situent entre 20 et 23°C.



Septoriose

Evolution du risque :

L'eau étant indispensable à la germination des spores, l'irrigation (et/ou les fortes rosées) sur les céleris-sont favorables aux contaminations de cette maladie. Le risque est **présent en cas d'irrigation** sinon, pas de risque.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Favoriser la rotation des cultures (> 2 ans) avec des plantes non-hôtes.
- Éliminer et enfouir profondément dans le sol les débris végétaux pour accélérer leur décomposition.
- Le travail au champ doit se faire lorsque le feuillage est sec.
- Éviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou début de nuit).

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Chou	Navet	Stade
76 - 27		3		Chou : 4 feuilles à récolte
14	Nord de Caen	3		
50	Val de Saire	5	3	Navet : en cours de grossissement à récolte
	Surtainville	1	1	

Aleurode :**Observation :**

La présence d'aleurode est notée en vallée de Seine et dans le Calvados sur 5 à 100% des plants. Dans la majorité des situations, les effectifs sont inférieurs à 10 aleurodes par chou.



Aleurode du chou

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions météo sèches actuelles sont **très favorables** à leur développement. Le risque d'augmentation des populations est important.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>
Contactez votre technicien.

Altise :**Observation :**

La présence d'altises est observée dans trois parcelles (Calvados et Seine-Maritime) et touche 5 à 20% des plantes avec un effectif de 1 à 5 individus par plante. Aucune altise n'a été observée en parcelles de navet.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

Les conditions météo actuelles restent **très favorables** à leur développement. Sur les autres secteurs, en l'absence d'individus, le risque est faible.

Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra de suivre l'évolution des populations.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Chenilles :**Observation :**

Des pontes et des toutes jeunes chenilles de piérides de la rave et piérides du chou sont observées dans le Calvados et le nord Cotentin sur 4 à 40% des choux.

Des noctuelles sont constatées en vallée de Seine.



Chenille de teigne



Chenilles de noctuelle et de piéride de la rave (SILEBAN)

**Evolution du risque :**

Les conditions météo actuelles restent **favorables** à l'activité des papillons et au développement des chenilles. Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de repérer les toutes premières chenilles.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>
Contactez votre technicien.

Mouche du chou :**Piégeage :**

Des captures sont enregistrées dans le nord Cotentin.

Nb mouche/piège/semaine	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	
Val de Saire_navet	0	1,8	0,33	0,16	0	0,5
Val de Saire_chou	0	0	0	0	0	0,6
Surtainville_navet	0	1	0	0	0	0
Surtainville_chou	0	0,5	0	0	0	0

Observation :

Comme la semaine dernière, des dégâts sont constatés dans deux parcelles en récolte du val de Saire sur 8% des raves.

Evolution du risque :

Les captures sont faibles. Evolution à suivre en fonction des prochains piégeages.

Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Pucerons verts et cendrés :**Observation :**

Aucun puceron n'a été constaté dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Au vu de la faible présence de pucerons dans les parcelles du réseau, le **risque est faible**. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Pigeon :**Observation :**

Des attaques de pigeons sont observées dans le nord Cotentin.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Maladies sur feuillage :

Dans le val de Saire, des taches d'alternariose (sur 20 à 60%) et de *Xanthomonas campestris* (sur 8 à 100%) sont notées dans trois parcelles.

Evolution du risque :

Les conditions ensoleillées et sèches ne sont pas favorables à leur développement sauf en cas d'irrigation. A surveiller. En cas d'averses orageuses, de brume et d'irrigations, le risque est présent.



Taches en V de *Xanthomonas*

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		6 parcelles : semis	
50	Mt St Michel	2 parcelles : plants mottes AB + semis	De 6 feuilles à bulbaison
76		1 parcelle oignons botte	

Mildiou :**Observation :**

Aucune tache n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

A surveiller. Les stades en bulbaison en cas d'irrigation, d'averses orageuses et de fortes rosées. Le temps sec actuel n'est pas favorable à son développement.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Rotation : respecter une rotation minimum de 5 ans entre alliacées, surtout s'il s'agit d'oignons ou d'échalotes.
- Variété : bien choisir sa variété, il existe des variétés tolérantes ou résistantes au mildiou.
- Thermothérapie : utiliser la thermothérapie pour les bulbilles (plants trempés dans l'eau chaude afin d'éliminer les formes de conservation présentes sur les bulbes).
- Enherbement : maîtriser l'enherbement afin d'assurer une bonne aération de la culture.
- Fertilisation : raisonner les apports d'azote afin d'éviter les excès qui fragilisent la plante vis-à-vis de la maladie.
- Parcelle : préférer une parcelle bien drainée et aérée, éviter les densités élevées, pour limiter la durée d'humectation du feuillage.
- Déchets : gérer les tas de déchets qui sont des sources potentielles de la maladie.
- Irrigation : raisonner l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée sur le feuillage.

Thrips :**Observation :**

La présence de thrips est observée au Mont Saint Michel et en Seine-Maritime sur 20 à 100% des plants, les effectifs vont de 1 à plus de 10 individus par plant.



Thrips prédateur et larves de thrips

Nuisibilité :

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque :

Les conditions actuelles et annoncées restent **très favorables** à leur développement. Observez régulièrement vos parcelles ainsi que la présence de thrips prédateurs de thrips.

Maladie des taches brunes

Observations :

Des taches sont constatées dans quatre parcelles du Calvados.



Taches brunes (CA 14)

Élément de biologie :

La maladie des taches brunes est liée à un complexe de deux espèces : *Alternaria porri* et *Stemphylium vesicarium*. Les premiers symptômes sont des petites taches blanches allongées. Celles-ci s'agrandissent ensuite en grandes taches ovales brunes à violacées, formées d'anneaux concentriques. En conditions favorables, les taches se couvrent d'une sporulation brune à noire. L'inoculum est constitué par les résidus de culture laissés au champ. Il est disséminé par le vent ou l'eau (éclaboussures).

L'installation et le développement de la maladie vont être favorisés par des températures douces et des conditions humides, les températures optimales pour l'infection se situant entre 18 et 26°C.

Evolution du risque :

Cette maladie intervient la plupart du temps de façon secondaire : au niveau des blessures des feuilles (vent, grêle), et sur feuilles âgées (plus sensibles à la maladie). Le temps sec actuel et annoncé n'est pas favorable à son développement. **L'irrigations peut créer des conditions favorables.** Evolution à suivre.

Fusariose :

Des cas sont observés dans trois parcelles du Calvados. Les plants observés sont flétris en débutant par la pointe des feuilles. Le système racinaire fond et les racines touchées sont de couleur brune ou rose.



Symptômes de fusariose (CA)

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Rotation : au moins 4 ans sans *Allium* sp,
- Utilisation de variétés tolérantes en cas de parcelles à risques.

Evolution du risque :

Cette maladie est favorisée par les températures élevées, l'optimum étant compris entre 25 et 28°C. Les conditions actuelles sont très favorables à l'expression de cette maladie.

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Val de Saire	7 parcelles	De 4 à grossissement
	Surtainville	2 parcelles	
	Créances	4 parcelles et 2 pépinières (1 en AB)	
	La Haye Pesnel	1 parcelle AB	
	Lingreville	1 piégeage teigne en AB	
	Mont Saint Michel	6 parcelles	
14	Nord de Caen	1 parcelle	
76	Est Rouen	1 parcelle	

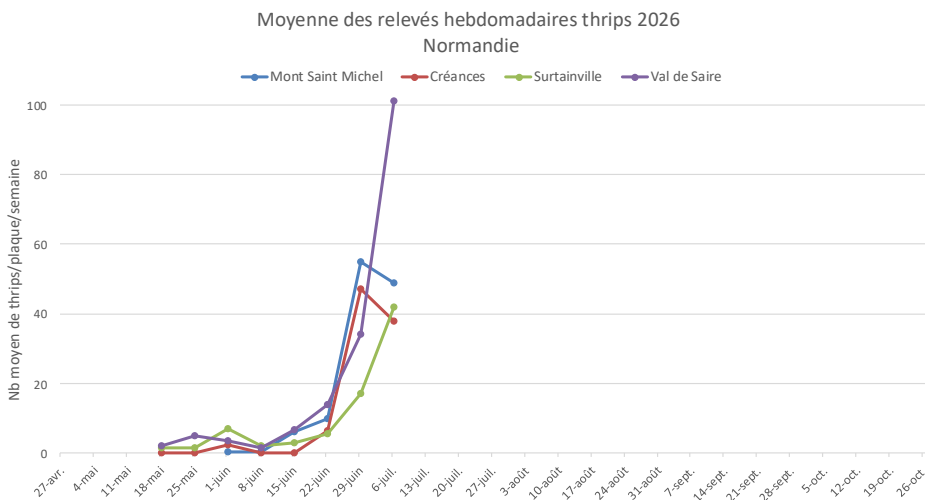
Thrips :**Observation :**

Des thrips sont présents dans toutes les parcelles du réseau et sont en progression.

% moyen de poireau avec thrips	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28
Val de Saire	35%	48%	78%
Surtainville	22%	38%	44%
Créances	34%	45%	55%
Mont Saint Michel	55%	54%	67%
Calvados	100%	100%	40%
Est Rouen	/	0	50%

Piégeage :

Les captures sont, cette semaine encore, en très nette augmentation dans le nord Cotentin.

**Evolution du risque :**

Les conditions climatiques sont encore **très favorables** au développement des populations de thrips. Observez régulièrement vos parcelles notamment les parcelles de pépinière et de poireaux précoces où le risque d'augmentation des populations reste **fort**. Ces observations vous permettront de suivre l'évolution des populations.

Mouche de l'oignon et mouche des semis :**Observation :**

Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles de poireau du réseau.

Relevé des pièges :

Nb moyen de mouche/piège/s emaine		Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	
Mouche de l'oignon	Surtainville	0	0	0	0	0	0	terminé	
	Val de Saire	0,8	0	0	0	0	0	0,08	
	Créances	2	1	0	0	0	0	0	terminé

Nb moyen de mouche/piège/se maine		Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	
Mouche des semis	Surtainville	0	0	0	0	0	0	terminé	
	Val de Saire	3	0,5	0,25	0,25	0	0	0	
	Créances	7	11	13	13	1,5	0	0	terminé

Nuisibilité :

Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.

Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.

Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entraînant une pourriture et la destruction des racines.

Evolution du risque :

Les captures sont quasi nulles. Les suivis se terminent.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Protection par bâchage des semis sur les parcelles à risques.
- La culture sur paillage et l'absence d'apport de fumier frais limitent le risque.

Teigne :**Observations :**

Aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

**Piégeage :**

Nb papillon/piège/semaine	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28
Lingreville	/	/	/	/	0	0
Créances	0	0	0	0	0	0
Val de Saire	0	0	0	0	0,5	0
Surtainville	0	0	0	0	0	0
La Haye Pesnel	/	/	/	0	0	0

Evolution du risque :

Le risque débute dès la présence de chenilles. Observez attentivement vos parcelles.

Rouille :

Observations :

Cette maladie est notée dans six parcelles situées dans le nord Cotentin :

- secteur de Surtainville, dans deux parcelles et touche 18% des plants, présence stable,
- secteur du val de Saire, dans quatre parcelles sur 8 à 52% des plants.

Prophylaxie :

- Privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque :

Les conditions météo sèches annoncées ne sont pas favorables à l'extension de cette maladie sauf en cas d'irrigation ou de brume/bruine. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production. Evolution à suivre notamment en cas d'irrigation ou d'orage qui peuvent créer des conditions favorables.

Alternaria :

Observations :

Cette maladie est uniquement observée dans le val de Saire dans trois parcelles sur 12 à 40% des plantes.

Evolution du risque :

Les irrigations accompagnées des températures élevées actuelles sont très favorables à son développement. Evolution à suivre. En l'absence d'irrigation ou d'averses orageuses, le risque est quasi nul.

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		4 parcelles + 1 frisées	
	Val de Saire	4 parcelles	
	Surtainville	2 parcelles	
50	Créances	2 parcelles dont 1 AB	De 8 feuilles à récolte.
	Mont Saint Michel	5 parcelles + 2 frisées	
	Lingreville	1 piégeage noctuelle gamma en AB	
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
76 - 27		2 parcelles	

Limace :

Observations :

Il n'est pas observé de nouvelles traces de dégâts dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Depuis le précédent bulletin, les conditions climatiques ne sont **pas du tout favorables** au développement des limaces. A surveiller en cas d'averses orageuses ou d'irrigation.

Pour en savoir plus :

- Note nationale BSV :

http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Les leviers agroécologiques sont les premières méthodes de lutte à mettre en œuvre. Ces mesures préventives visent à rompre le cycle de vie des limaces ou à limiter leur développement.
- les rotations : gestion de ce ravageur à l'échelle du système de culture. Par exemple un précédent poireau est préférable à un précédent blé pour une culture de salade précoce.
- le travail du sol : même superficiel, il peut induire une forte mortalité sur les stades jeunes, la destruction de leur habitat. Il perturbe leur alimentation et leurs déplacements.
- la gestion des résidus de cultures permet la destruction des larves présentes ainsi que les abris.
- la gestion de la période d'interculture.

Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>. Contactez votre technicien.

Puceron :

Observation :

Comme la semaine dernière, aucun puceron n'a été observé dans les parcelles du réseau.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.



Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails : <https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>

Evolution du risque :

La présence est nulle, le risque est faible. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les débuts de colonie et l'installation de la faune auxiliaire.

Noctuelle :**Piégeage noctuelle gamma :**

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 19	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28
Surtainville	0	/	6	2	5	7,5	2,5	1,5	16	11
Val de Saire	0	/	0	3	6	14,5	3	11	14	10
Créances	Mise en place	2	6	18	0	4	8	8	30	17
Mont Saint Michel	Mise en place	0	0	4	12	32	25	5,5	51	34
Calvados	Mise en place	1	4	10	12	24	13	9	30	37
Lingreville	/	/	/	/	/	/	/	Mise en place	1	0

Les captures sont en recul sur l'ensemble des secteurs.

Piégeage noctuelle de la tomate *Heliothis armigera* : 3 papillons cette semaine sur le secteur de Créances.



Adulte de *A. gamma* et adulte de noctuelle *H. armigera*, chenilles de noctuelle gamma

Observation :

La présence de chenille est quasi nulle cette semaine dans les parcelles du réseau. Leur présence est uniquement constatée dans une parcelle du sud Manche en cours de récolte sur 4% des laitues.

Evolution du risque :

Observez attentivement vos parcelles afin de repérer les jeunes chenilles. Les conditions météo actuelles sont **très favorables** à l'activité des papillons et au développement des chenilles.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>. Contactez votre technicien.

Pigeon :**Observation :**

Des dégâts sont toujours signalés dans le Calvados et à Créances sur les types 'Iceberg' et 'Romaine'.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Thrips :**Observation :**

Des thrips sont observés dans une parcelle du Calvados (44% des laitues) et une du Mont Saint Michel (12% des plantes).

Evolution du risque :

A ce jour, les infestations sont faibles. Les conditions météo actuelles restent **très favorables** à leur développement. Observez régulièrement vos parcelles notamment vos séries en début de pomaison. Ces observations vous permettront de suivre l'évolution des populations.

Mildiou :**Observation :**

Cette maladie n'est pas observée cette semaine.

Evolution du risque :

Surveillez vos parcelles notamment les variétés sensibles et les stades proches de la récolte en cas de brume, de pluies orageuses et d'irrigation. Les conditions ensoleillées ne sont pas favorables à son développement.

Le risque reste faible.**Gestion du risque :****Prophylaxie :**

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.
- Eliminer les déchets de culture : broyer les déchets de culture immédiatement après récolte, réaliser un désherbage soigné.
- Choisir des variétés résistantes : c'est le moyen de lutte à privilégier. Dans la mesure du possible sélectionner des variétés présentant une résistance toutes races. Si une variété sensible doit être cultivée, la placer à part et limiter les surfaces d'un seul tenant. De nouvelles races apparaissent cependant : rester vigilant.

Pourritures basales : Sclerotinia**Observation :**

La présence de sclerotinia est notée dans une série de laitue en récolte sur 8% des laitues conduites en AB.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5413/Salades-Sclerotiniose-Sclerotinia-sclerotiorum-Sclerotinia-minor>

Evolution du risque :

Les stades proches de la récolte sont les plus sensibles. Le risque est inféodé à la parcelle pour le sclerotinia. A surveiller en cas d'averses orageuses ou d'irrigation.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Lapin/lièvre :**Observation :**

Pas de nouveau signalement.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Popillia japonica (Scarabée japonais) détecté en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le 18 juin 2026, sur la commune de Cannes, département des Alpes-Maritimes, deux scarabées japonais (*Popillia japonica*), un mâle et une femelle, ont été capturés. Le piège dans lequel ils ont été pris est situé à proximité d'un axe majeur routier, dans le cadre de la surveillance officielle du territoire vis-à-vis des organismes de quarantaine des végétaux.

Le laboratoire national de référence, l'unité d'entomologie et botanique de l'ANSES, a confirmé l'identification le 25 juin.

👉 Il s'agit de la première détection de *Popillia japonica* dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la seconde détection sur le territoire national en 2026, après celle effectuée en région Bourgogne-Franche-Comté le 16 juin.

<https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/premiere-detection-du-scarabee-japonais-popillia-japonica-en-region-paca-a4867.html>



Popillia japonica (POPIJA) - <https://gd.eppo.int>

Retrouvez la note nationale BSV de *Popillia japonica* [ici](#)

LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :



LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !

La réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs a évolué depuis fin 2021.

Cliquer ici pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note_abeilles_2022.pdf

Cliquer ici pour découvrir les nouvelles dispositions réglementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs
<https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes>

Cliquer ici pour retrouver la Note Nationale Abeilles - Pollinisateurs
<https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-focus-bulletin-de-sante-du-vegetal-a3306.html>



Note Nationale - Focus
Bulletin de Santé du Végétal



Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques.



Le déclin des insectes pollinisateurs est ...
 ... une réalité mondiale impliquant de nombreux facteurs de stress notamment d'origine biologique, toxicologique, alimentaire et environnementale (climat, pertes d'habitats, érosion de la biodiversité florale...).



Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA

<https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>



« Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière